



SIEGE DEDOUGOU BP : 50 DEDOUGOU

TEL/FAX : (226) 20 52 22 83

: (226) 70 26 40 84/70 75 65 52

ANTENNE DE KOUDOUGOU:

TEL: (226) 50 44 92 13/71 69 65 47

78 88 29 85



**RAPORT D'ACTIVITES DU TRIMESTRE 1 ANNEE 2016
VILLAGE DE OUORO**

Période

Janvier – Février – mars 2016

Partenaire financier : ONG Mil école

Appui technique/DEZLY CONSULTING SARL



Avril 2016

Table des matières

I-	Résumé d'exécution	3
II-	Contexte	4
III-	DESCRIPTION DES ACTIVITES.....	4
	3.1- former les membres des groupements sur les techniques de gestion poste récolte (Arachide, mil, niébé).....	4
	3.1.1- Les objectifs de la formation	4
	3.1.2- Les résultats de la formation.....	4
	3.1.3- Les participants à la formation.....	5
	3.1.4- La méthodologie utilisée et contenu de la formation.....	5
	3.2- La mise en œuvre des activités d'élevage solidaire (volaille et chèvres).....	6
	3.2.1- Former les membres des groupements sur les techniques d'aviculture traditionnelle améliorée.....	7
	3.2.2- former les membres des groupements sur les techniques d'embouche de caprins	8
III-	Conclusion	9
	ANNEXE	9

I- Résumé d'exécution

❖ Introduction

Ce document est un rapport qui fait le point de l'état d'avancement des activités financées dans le village de Ouoro par l'ONG française Mil'ecole et exécutées par le cabinet d'expertise burkinabé DEZLY consulting. Il fait le résumé d'une série de trois sessions de formations dispensées aux groupements paysans du village bénéficiaire. Il s'agit :

- D'une formation sur la gestion poste récoltes du sorgho, du mil et du niébé
- D'une formation sur les techniques d'aviculture traditionnelle améliorée ;
- D'une formation sur les techniques d'embouche de caprin.

Les deux dernières formations marquent le début d'un processus qui amènera les groupements bénéficiaires à pratiquer l'élevage solidaire de volailles et de chèvres.

Le rapport est structuré de sorte à faire ressortir pour chaque activité, le contexte, les objectifs et les résultats attendus/atteints, un résumé du contenu des modules dispensés (l'intégralité des modules de formation est annexée au rapport). Il décrit également le processus de mise en œuvre de l'élevage solidaire (volaille et chèvre).

❖ Principaux résultats

Activités menées	Résultats atteints	Observations
Former les membres des groupements sur la gestion poste récolte (sorgho, mil, niébé)	20 personnes formées 05 groupements bénéficiaires	Formation tenue du 09 au 12 janvier 2016
Former les membres des groupements sur les techniques d'aviculture traditionnelle améliorée	24 personnes formées ; 05 groupements bénéficiaires	Formation tenue du 16 au 19 février 2016
Former les membres des groupements sur les techniques d'embouche de caprin	24 personnes formées ; 05 groupements bénéficiaires	Formation tenue du 23 au 26 février 2016
Sélectionner les premiers bénéficiaires des lots de poules	06 personnes sélectionnées pour bénéficier des 06 premiers lots de poules ; 05 groupements bénéficiaires. + 01 groupement bénéficie de 2 lots de poules	Rencontre de sélection tenue le 27/02/2016 Le lot sera composé de 06 poules et 01 coq
Sélectionner les premiers bénéficiaires des lots de chèvres	04 personnes sélectionnées pour bénéficier des 04 premiers lots de chèvre 04 groupements bénéficiaires.	Rencontre de sélection tenue le 27/02/2016 Le lot sera composé de 02 chèvres et 01 bouc

II- Contexte

En rappel, l'ONG française Mil'ecole (partenaire financier) et le cabinet d'expertise DEZLY consulting (partenaire de mise en œuvre) sont des partenaires d'exécution d'un projet triennal dans le village de Ouoro. Le partenariat entre les deux structures date de 2014, suite à un besoin exprimé par l'ONG de faire un diagnostic des organisations paysannes du village de Ouoro afin de bâtir un plan de renforcement de leurs capacités techniques et organisationnelles sur une période de 3 ans (2015 à 2017). Ce projet a pour but de relever les insuffisances constatées lors du diagnostic préalablement établi et qui a dégager des pistes de solutions relatives aux dites insuffisances. Il s'agit notamment de doter les bénéficiaires de capacités relatives à l'agriculture, l'élevage, la gestion des activités génératrice de revenu, l'organisation et le fonctionnement des coopératives. A cela s'ajoute la dotation en matériel de production et de transformation.

Après une année d'exécution du projet, le partenaire financier a exprimé le besoin de procéder à des virements trimestriels de fonds destinés à l'implémentation des activités et demande en retour que DEZLY lui fournisse des rapports trimestriels d'exécution. Le présent rapport répond à ce besoin en rendant compte de la période allant de janvier à mars 2016.

III- DESCRIPTION DES ACTIVITES

3.1- former les membres des groupements sur les techniques de gestion post récolte (Arachide, mil, niébé)

La majorité des actions entreprises dans le village visent l'augmentation de la production des groupements. De plus, lors du diagnostic, il est ressorti que les produits récoltés par les membres de groupements font l'objet d'une faible transformation et les méthodes de conservations laissent à désirer. De ce fait, il est important de mener des activités en aval de la production afin de donner de la valeur ajoutée aux denrées produites. C'est dans ce contexte que cette formation a été initiée générer chez les producteurs des initiatives de valorisation des récoltes. Il s'est agi essentiellement de l'arachide, du mil et du niébé.

3.1.1- Les objectifs de la formation

La formation a pour ambition de donner aux participants des connaissances sur :

- les critères déterminant le début de la récolte,
- les différentes étapes dans le processus de récolte des produits agricoles,
- les bons et mauvais gestes/habitudes en matière de récoltes,
- les différents traitements applicables aux récoltes et leurs objectifs,
- les avantages à bien récolter et traiter les récoltes,
- comment assurer à long et moyen termes une meilleure qualité aux produits agricoles à stocker.

3.1.2- Les résultats de la formation

A la fin de la formation, es participants :

- connaissent les étapes clefs dans la récolte des produits agricoles,
- connaissent les bonnes pratiques de récoltes des produits agricoles
- connaissent les techniques de traitement des récoltes,
- savent comment faire pour améliorer à long et moyen terme, la qualité des produits agricoles.

3.1.3- Les participants à la formation

Tenue du 09 au 12 février 2016, la formation a vu la participation effective de 20 personnes issue de cinq groupements. Seul le groupement d'éleveur (Béogo nééré) n'est pas représenté.

3.1.4- La méthodologie utilisée et contenu de la formation

Tenant compte du faible niveau d'alphabétisation des participants, le formateur a mis l'accent sur les aspects pratiques pour ce qui est des méthodes de transformation et d'emballage. La théorie a porté sur la présentation des outils et méthodes et possibilités de transformation et de conservation propres à chaque produit agricole. Un rappel a été également fait sur les bonnes pratiques de production et de récoltes. Il a ensuite procédé à des travaux pratiques qui ont porté sur la fabrication de biscuit de sésame et une séance d'emballage de sésame dans un sac à triple fond.

Séance pratique sur la fabrication de biscuit de sésame



Séance pratique d'emballage dans un sac à triple fond



En résumé (voir les détails dans le module de formation en annexe), le contenu de la formation a porté sur les points suivants pour chacune des trois spéculations agricoles (arachide, niébé et sésame):

- Les techniques et les conditions de production
- La préparation de la récolte
- La récolte
- Le transport des produits récoltés
- Le traitement de la récolte
- Le conditionnement et le stockage des produits.

3.2- La mise en œuvre des activités d'élevage solidaire (volaille et chèvres)

L'élevage à cycle court est un puissant vecteur de lutte contre la précarité. Il constitue une importante source de revenus pour les femmes et les jeunes en milieu rural. De même, il contribue à l'atteinte de la sécurité alimentaire au niveau des ménages vulnérables. Partant de ces constats, nous avons réfléchi à une stratégie d'accompagnement des groupements qui vise:

- Au niveau technique : l'amélioration de l'alimentation, de l'habitat et des conditions de santé pour les filières volailles et caprins,
- Au niveau socio-économique, la mise en place de systèmes « roulant » de crédit animal pour faciliter l'accès aux animaux d'élevage pour les membres des groupements.

Les appuis que nous avons apportés portent notamment sur l'amélioration de l'alimentation par une formation des groupements permettant la valorisation des produits et sous-produits locaux. Il s'agit de la formation sur les techniques de la fauche et la conservation du fourrage naturel. Au niveau des techniques d'élevages le travail a porté sur l'amélioration des pratiques actuelles des producteurs à travers deux formations dont l'une sur les techniques d'embouche et l'autre sur l'aviculture traditionnelle améliorée. Il ne s'est pas agi d'introduire de nouvelles techniques d'élevage, mais de partir des pratiques des paysans pour les améliorer. L'objectif étant de permettre à ces paysans de mieux rentabiliser leurs unités élevages grâce à des techniques et des infrastructures économiquement supportables par eux.

Dans un second temps nous comptons mettre en place des mécanismes de « subvention » en cheptel ayant déjà fait leurs preuves ailleurs. Il s'agit du mécanisme d'élevage solidaire qui est un système de don roulant de petits ruminants et de volaille. Pour ce faire, six lots de sept oiseaux (six poules et un coq) et quatre lots de caprins (deux chèvres et un bouc) seront remis à une première vague de bénéficiaires. Ces derniers transmettront après une certaine période (1 à 2 ans après), le même capital animal à une seconde vague de bénéficiaires.

Actuellement, la première vague de bénéficiaire est présentée dans le tableau ci-dessous. Ces personnes ont été dotées de matériel (grillage, abreuvoir, mangeoires) et sont en train de construire les étables et les poulaillers qui vont abriter les animaux. La dotation effective en animaux se fera une fois les abris finis.

Tableau 1 : répartition des premiers bénéficiaires des animaux.

N°	Nom du groupement groupements	Type d'animaux	Nom des personnes bénéficiaires	observations
01	Namanegzanga	02 lots de poules	Nébié wambi Kaboré Pauline	
02	Watinoma	01 lot de Poule + 01 lot de chèvres	Mouni Tambi Ziba Alima	
03	Neb La Naam	01 lot de Poule + 01 lot de chèvres	Souli Ami Compaoré Awa	
04	Lagm Taab La Yondo	01 lot de Poule + 01 lot de chèvres	Daila Marie Zongo Fati	
05	Béogo Néré	01 lot de Poule + 01 lot de chèvres	Nana Yacouba Nébié Josué	

3.2.1- Former les membres des groupements sur les techniques d'aviculture traditionnelle améliorée

3.2.1.1- les objectifs de la formation

La formation a pour objectif de donner aux participants des connaissances et les capacités de :

- Renforcer la capacité des producteurs sur les différents aspects de l'aviculture traditionnelle.
- Guider le producteur sur les modes de conduite d'un élevage de volaille locale ;
- Renforcer sa capacité sur les différentes maladies aviaires et les mesures à prendre
- augmenter le rendement de l'élevage tout en gardant l'authenticité du goût ;
- Initier et/ou pérenniser leur élevage de volaille ;
- Motiver les bénéficiaires pour la pratique d'un élevage solidaire.

3.2.1.2- les résultats de la formation

- Les participants sont dotés de capacités pour initier des activités d'aviculture pour augmenter les revenus,
- Les participants ont les connaissances nécessaires pour mieux rentabiliser les unités d'élevage,
- Les participants ont des connaissances sur la gestion des maladies liées à la volaille et peuvent pérenniser leur élevage ;
- Les membres des groupements comprennent le bienfondé de la pratique de l'élevage solidaire

3.2.1.3- les participants à la formation

Tenue du 16 au 19 février 2016, cette formation initialement prévue pour le groupement d'éleveur (béogo néré) s'est finalement étendue sur les membres de cinq groupements du village. Au total 24 personnes ont vu leurs capacités renforcées durant les 4 jours de formation. Cela est dû au fait que désormais, l'activité ne se limite pas aux seuls membres du groupement d'éleveurs. L'aviculture devra venir en appui aux activités agricoles déjà menées par tous les groupements en vue d'assurer l'intégration entre l'agriculture et l'élevage.

3.2.1.4- la méthodologie utilisée et le contenu de la formation

Cette formation a été plus théorique que pratique. Le formateur a mis l'accent sur les échanges à travers une série de questions/réponses afin d'amener l'auditoire à partager son expérience en la matière. A la suite des réponses données par les participants, le formateur procède à des compléments et donne des précisions sur les zones d'ombre. L'application des connaissances fera l'objet d'un suivi rapproché de la part du formateur.

Les points abordés se résument comme suite (voir le module de formation en annexe pour plus de détails) :

- session 1 : le logement/l'habitat
- session 2: le nettoyage, la désinfection du poulailler et soin des animaux
- session 3: l'alimentation
- session 4: la gestion de la reproduction et des effectifs

3.2.2- former les membres des groupements sur les techniques d'embouche de caprins

3.2.2.1- les objectifs de la formation

- Renforcer la capacité des producteurs sur les différents aspects de L'élevage de chèvre.
- Guider le producteur sur les modes de conduite d'un élevage de chèvres locales ;
- Renforcer sa capacité sur les différentes maladies caprines et les mesures à prendre ;
- augmenter le rendement de l'élevage locale des chèvres ;
- Initier et/ou pérenniser leur élevage de chèvres ;
- Motiver les bénéficiaires pour la pratique d'un élevage solidaire.

3.2.2.2- les résultats de la formation

- Les membres des groupements sont dotés de capacités pour initier des activités d'élevage de chèvre afin augmenter les revenus,
- Les participants ont les connaissances nécessaires pour mieux rentabiliser les unités d'élevage,
- Les participants ont des connaissances sur la gestion des maladies liées aux chèvres et peuvent pérenniser leur élevage ;
- Les membres des groupements comprennent le bienfondé de la pratique de l'élevage solidaire.

3.2.2.3- les participants à la formation

Tenue du 23 au 26 février 2016, cette formation à l'instar de celle sur l'aviculture, était initialement prévue pour le groupement d'éleveur (béogo néré) mais s'est finalement étendue sur les membres de cinq groupements du village. Au total 24 personnes ont vu leurs capacités renforcées durant les 4 jours de formation. Cela est dû au fait que désormais, l'activité ne se limite pas aux seuls membres du groupement d'éleveur. L'élevage de chèvre devra venir en appui aux activités agricoles déjà menées par tous les groupements en vue d'assurer l'intégration entre l'agriculture et l'élevage.

3.2.2.4- la méthodologie utilisée et le contenu de la formation

A l'image de la formation sur l'aviculture, le formateur a mis l'accent sur les échanges d'expériences à travers une série de questions/réponses afin d'amener l'auditoire à partager son expérience en matière d'élevage de petits ruminants. A la suite des réponses données par les participants, le formateur procède à des compléments et donne des précisions sur les zones d'ombre. L'application des connaissances fera l'objet d'un suivi rapproché de la part du formateur.

Les points abordés se résument comme suite (voir le module de formation en annexe pour plus de détails) :

- première partie : généralités sur l'embouche
- deuxième partie: conduite de l'opération d'embouche
- troisième partie: gestion de l'unité d'embouche

III- Conclusion

D'une façon générale, les sessions de formation se sont passées sans difficultés. On note une motivation de la population à suivre les formations qui sans nulle doute, leur sont profitables. A la rencontre du 13 février 2016, nous avons procédé à une évaluation sommaire des activités déjà menées dans le village. Le constat est à la satisfaction générale des membres des groupements. Il ressort qu'après 15 mois de mise en œuvre du projet sur Ouoro, des évolutions sont perceptibles. La solidarité inter et intra groupes semble se renforcer. Les groupements de femmes notent surtout l'augmentation de leurs productions après seulement une année d'application de la fumure qu'elles ont produite. Ainsi, la production de niébé qui variait entre 60 et 120 kg est passée à plus de 180 kg. Celle du sésame qui variait entre 60 et 90 kg est passée à 150 kg sans les superficies aient variée. Selon les femmes, cette augmentation est due à l'application de la fumure. Il serait raisonnable de procéder à une évaluation plus scientifique pour confirmer ces propos.

ANNEXE

Module de formation en gestion post récolte

Module de formation sur l'aviculture traditionnelle améliorée

Module de formation sur les techniques d'embouche